



BASTIEN MARCHIVE

LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE DÉPUTÉ
MAI 2025

L'ÉDITO DU DÉPUTÉ

Chère Madame, cher Monsieur,

Frappé par des bouleversements que nous pensions appartenir au passé, l'ordre international, historiquement fondé sur la coopération et le respect du droit, est aujourd'hui fragilisé.

Comme Français et Européens, face à ce retour des logiques de puissance, à l'exacerbation des conflits régionaux, aux tensions commerciales, au repli sur soi et au recul du multilatéralisme, nous ne pouvons ni nous résigner, ni tomber dans la passivité ou l'isolement.

C'est donc renforcés par une coopération européenne qui prend un sens nouveau de résistance à la logique expansionniste des autres grands blocs, qu'il nous appartient désormais d'être les garants de notre modèle démocratique et républicain fondé sur la paix, l'universalisme, la justice, la solidarité et le respect des droits humains.

Directement impactés par ce contexte international dans notre quotidien, de nombreuses réformes sont attendues. Or, nous ne pouvons que constater que le Gouvernement ne dispose que de peu de marges de manœuvres pour les mener et que notre Assemblée s'avère trop rarement fructueuse.

Pourtant convaincu que seul le travail collectif et transparent permettra de relever les défis qui se présentent à nous, je tiens à assurer chacun de vous que, fort de nos nombreux échanges lors de mes déplacements, ma volonté d'œuvrer demeure intacte.

Tel est le sens de mon engagement, toujours à vos côtés.

Bien à vous,
Bastien MARCHIVE

EN CIRCONSCRIPTION

AUX CÔTÉS DE NOS ASSOCIATIONS



La mobilisation associative est un pilier du lien social, en particulier dans le domaine de la santé. Ces dernières semaines, j'ai ainsi eu l'occasion de rencontrer plusieurs structures engagées dans la lutte contre le cancer, l'endométriose ou les maladies rares.

À travers des initiatives fortes – comme la projection du film de Coline Béal sur l'ascension du Mont-Blanc par huit femmes en rémision, le vernissage de l'exposition du Lions Club Niort Doyen, la course About Cœur, l'exposition de Maggie Gulchard, ou encore la mobilisation Ruban Jaune portée par Endosolidarité – ces associations portent un message d'espoir pour les malades et leurs proches.

Elles rappellent aussi l'urgence d'agir pour continuer de renforcer la recherche et d'améliorer l'accompagnement des malades ainsi que des aidants. Grâce à elles, le nombre de dépistages organisés est en nette hausse ces derniers mois. Je continuerai donc de me tenir à leurs côtés pour faire entendre leurs voix et contribuer à faire vivre l'état d'esprit de solidarité qu'elles véhiculent.

À L'ÉCOUTE DE NOS ENTREPRISES



En février dernier, la loi de finances 2025 a introduit une modification consistant à abaisser les seuils d'assujettissement à la TVA pour les micro-entrepreneurs et travailleurs indépendants à 25 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Une mesure mettant fin aux seuils, jusqu'alors distincts (fixés à 37 500 euros pour les prestations de services et 85 800 euros pour les activités de vente de biens) qui impacte directement 200 000 micro-entrepreneurs et a ainsi suscité de vives inquiétudes parmi eux. Elle fut également l'occasion pour les entreprises dites « traditionnelles » de protester, eu égard notamment au traitement différencié dont elles font l'objet, notamment sur le plan fiscal. Face à cela, nous avons été nombreux parmi les parlementaires à demander sa suspension, ce que le Gouvernement a acté en avril dernier, le temps de la concertation.

Compte tenu de l'impact majeur que la fiscalité appliquée aux entreprises a sur notre économie et de facto la capacité du pays à protéger et financer notre modèle social, il m'a semblé primordial d'associer les acteurs locaux à la réflexion. J'ai ainsi pu rencontrer des micro-entrepreneurs, des travailleurs indépendants, les chambres consulaires, les représentants locaux des fédérations professionnelles et des organisations patronales.

Plusieurs propositions ont ainsi pu être formulées et transmises au Gouvernement avec l'objectif que nos entrepreneurs aient rapidement de la visibilité pour continuer à prendre des risques, investir et recruter mais aussi aboutir à un régime fiscal juste, au service du dynamisme économique et qui soutienne toutes les formes d'entrepreneuriat, sans distorsion de concurrence.

POUR UNE AGRICULTURE D'AVENIR



Nos agriculteurs sont confrontés à de nombreuses mutations. Par leur travail, leur passion et leur engagement, ils nourrissent nos familles, façonnent nos paysages et font vivre nos communes. Il est ainsi de notre devoir d'être à leurs côtés pour faire face en particulier au défi climatique.

C'est fort de cette conviction que j'ai récemment visité le centre équestre du Domaine de la Mothe qui vient de s'équiper d'un manège doté de panneaux photovoltaïques, un élevage porcin à Fenoux, qui concilie élevage et bien-être animal grâce à un bâtiment labellisé basse consommation ou encore un verger écoresponsable à Allonne, qui limite les traitements sur ses fruits pour produire autrement et limiter son impact environnemental.

Ces exemples illustrent la richesse et la diversité de notre territoire agricole, partie prenante de l'agriculture de demain : plus responsable, plus rémunératrice et tournée vers l'avenir pour les futures générations.

L'INNOVATION AU CŒUR DES DEUX-SÈVRES



Nos fleurons industriels font rayonner l'excellence française bien au-delà des Deux-Sèvres.

Lors de chacune de nos rencontres je mesure l'impact qui est le leur dans notre département, par la création de centaines d'emplois, leur investissement dans l'innovation, le rayonnement de notre savoir-faire industriel à l'échelle internationale qu'elles permettent mais aussi leurs engagements environnementaux.

En effet, quand par exemple Safran développe un moteur électrique de nouvelle génération pour l'aviation décarbonée, Poulouat joue un rôle central dans la performance énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables en innovant dans les solutions de chauffage au bois. Plusieurs entreprises pour un même engagement : innover en Deux-Sèvres pour construire ensemble le monde de demain.

ET AUSSI...

JANVIER

- Participation aux cérémonies de vœux de Villiers en Plaine, Coulognes-sur-Tauitz, Saint-Georges-de-Noyers, Niort, Vouillé, Brillais, Saint-Maixre, Echiré et l'agglomération du Niortais
- Visite des nouveaux locaux du Tribunal Judiciaire de Niort
- Rencontre de la Fédération Départementale des Gîtes de France et du réseau Conciergerie Locataire de France
- Visite de l'entreprise Brosserie Brunet à Niort
- Rencontre avec La Mutualité sociale agricole (MSA)
- Commémoration de la mémoire de Thiloclauste et de la prévention des crises contre l'humanté

FÉVRIER

- Rencontre du Club de Foot Avenir 79 (Saint-Remy, Villiers-en-Plaine, Saint-Maixre)
- Visite de l'entreprise PAILLER de transport routier à Champdeniers
- Visite de la MFR de Secodigny
- Inauguration de la résidence Nôtière SmartAppart et du festival Regards Noirs
- Rencontre avec l'association tutélaire et d'insertion des Deux-Sèvres (ATI 79)
- Echange avec le Parc des enfants du Collège Léa Desvalère de Champdeniers
- Inauguration des nouveaux locaux de l'association SEM TSA La Pierre de Lune à Niort
- Visite des chantiers d'insertion Nature Solidaire à Magné
- Rencontre du Syndicat de Valorisation et de Promotion des étangs du Poitou-Charentes

MARS

- Inauguration du CFA de la CMA 79
- Participation à la Journée internationale de mobilisation contre l'endométriose
- Visite de l'Association Saint-Vincent-Paul
- Inauguration du Village des Solutions de l'AFAP
- Rencontre de l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) à Echiré
- Vernissage de l'exposition du Lions Club Niort Doyen à Chauray
- Rencontre de l'Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile à Coulognes-sur-Tauitz
- Inauguration des nouveaux locaux de l'Association départementale au service de l'enfance, la jeunesse et de la famille

AVRIL

- Deuxième édition du Forum du bénévolat à Niort
- Participation au lancement du timbre national du Marais poitevin à Magné
- Visite de l'exportation agricole Cosmo Parc à Pampile
- Rencontre de l'Association France Victimes 79
- Inauguration de la salle multi-activité et de la Micro-fole de Coulognes-sur-Tauitz
- Rencontre de l'Association La CIMADE
- Participation à l'AG du MESEF
- Avent-première du film "Ascension du Mont-Blanc de 8 femmes en rémision" en partenariat avec l'Association Les Pionnières
- Départ de la course About Cœur au profit des Pupilles des pompiers des Deux-Sèvres

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ÉLU SECRÉTAIRE DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-UKRAÏNE



L'Assemblée nationale a renouvelé cette année la composition de ses groupes d'amitié parlementaires. Ces groupes participent au dialogue entre les députés français et leurs homologues étrangers, ils permettent de renforcer les liens entre nos États et de construire des coopérations concrètes sur les plans politique, économique, éducatif et culturel.

Face à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis plus de trois ans, j'ai choisi de rejoindre le groupe d'amitié France-Ukraine, dont j'ai été élu Secrétaire. Dans un contexte international bouleversé, ce mandat prend tout son sens avec un cap clair : soutenir le peuple ukrainien, accompagner les réformes démocratiques engagées et renforcer les liens entre nos deux peuples, bien au-delà de l'aide militaire. Cela passe aussi par la valorisation de nombreuses initiatives locales et nationales telles que l'accueil des réfugiés non combattants, le soutien à la reconstruction, les échanges universitaires ou encore le développement de projets culturels.

Dans un monde instable, la diplomatie parlementaire est plus que jamais un levier des valeurs de coopération et de défense des peuples démocratiques que nous partageons avec l'Ukraine. Aux côtés du peuple Ukrainien, je m'y engage pleinement.

MA PROPOSITION DE LOI TRANSPARENTISME ADOPTÉE AU SÉNAT



En l'état actuel de la loi, des propriétaires qui veulent pourtant faire des travaux de rénovation mais n'y parviennent pas du fait de blocages techniques ou administratifs ne pourront bientôt plus louer leur logement. En plus de ne pas être rénovés, ces logements devront donc être libérés et ce sont alors des centaines de milliers de locataires qui risquent de se retrouver, dans les trois ans qui viennent, à la rue, compte tenu du contexte de pénurie de l'offre locative que nous connaissons.

Cela est évidemment inacceptable ni pour ces propriétaires diligents, ni pour les locataires, ni au regard de nos objectifs de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, en novembre dernier, j'ai souhaité co-porter une proposition de loi transpartisanne pour répondre à une triple urgence : sociale, économique et environnementale, en clarifiant la loi applicable à l'interdiction de location des logements les plus énergivores. Adopté à une large majorité en commission, nous avions souhaité retirer le texte en séance compte tenu des postures partisans qui caractérisent trop souvent notre Assemblée, en vue de son adoption par le Sénat en avril dernier et qui dans son rapport a salué un texte « d'urgence, transpartisan et consensuel ».

Je salue ce vote unanime des Sénateurs et suis désormais mobilisé pour que l'Assemblée puisse enfin à son tour, l'adopter fin juin.

ACCÈS AUX SOINS : AGISSONS !



Notre système de santé, autrefois modèle d'excellence, traverse aujourd'hui une crise profonde. Dans les Deux-Sèvres comme ailleurs, les témoignages sont nombreux : soignants à bout de souffle, hôpitaux saturés, délais de consultation qui explosent et panneaux « commune recherche médecin » qui se multiplient. Pourtant, les réformes n'ont pas manqué ces dernières années : suppression du numerus clausus, aides à l'installation, développement de la télé-médecine, assistants médicaux, maisons de santé... mais le constat reste le même : six millions de Français n'ont toujours pas de médecin traitant.

Face à cela j'ai souhaité interpeller le Ministre de la Santé afin de formuler plusieurs propositions, telles que :

- Ouvrir davantage de formations médicales dans les zones en tension
- Mettre en place des mécanismes dissuasifs pour les médecins qui s'installent dans les zones déjà bien dotées
- Faciliter l'accueil et la pratique des médecins formés à l'étranger
- Confier davantage de responsabilités aux infirmiers, pharmaciens et autres professionnels de santé pour permettre aux médecins de se concentrer sur les actes qu'ils sont les seuls à pouvoir réaliser.
- Mieux reconnaître les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), notamment dans la médecine du travail et pour le renouvellement des ordonnances.

Autant de propositions issues de mes nombreuses rencontres de terrain avec les professionnels de santé. Si nous ne devons pas tomber dans le piège des solutions simplistes qui mettraient en péril l'attractivité de professions exigeantes, nous ne pouvons plus nous contenter d'attendre.

J'ai donc appelé le Gouvernement à réagir sans délai, avec une seule boussole : l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire national.

Retrouvez l'intégralité de mon intervention et la réponse du Ministre ici

MES QUESTIONS ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

17ème législature

Question N° : 297	De M. Bastien Marchive (Ensemble pour la République - Deux-Sèvres)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale	Ministère attributaire > Éducation nationale	
Rubrique > Enseignement	Tête d'analyse > Maintien d'une offre scolaire garantissant l'équité et justice territoriales	Maintien d'une offre scolaire garantissant l'équité et justice territoriales.
Question publiée au JO le : 08/10/2024		

Chaque Député a la possibilité d'adresser officiellement des questions écrites aux ministères afin de les alerter à propos de difficultés en lien avec leurs compétences ministérielles ou de connaître leurs projets de réformes sur des sujets donnés. J'ai adressé, sous la 17ème législature, 14 questions écrites au Gouvernement, sur des sujets aussi divers que l'agriculture, le travail, l'énergie, le logement, le handicap, l'accès aux soins ou l'éducation. Les différents changements de Gouvernement ont laissé certaines d'entre elles sans réponses et ont engendré un allongement des délais de réponse ; je les ai donc à nouveau posées, en plus des nouvelles questions adressées depuis.

Voici ci-dessous certaines d'entre elles, ainsi que les réponses qui m'ont été faites, que vous pouvez également retrouver sur le site de l'Assemblée nationale.

INTERVENTION DE PROFESSIONNELS DE SANTE AU SEIN DES PHARMACIES

MAINTIEN D'UNE OFFRE SCOLAIRE GARANTISSANT ÉQUITÉ ET JUSTICE TERRITORIALES

METTRE FIN À L'INVISIBILISATION DU CV SUR LA PLATEFORME FRANCE TRAVAIL

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS D'ENFANTS GRAVEMENT MALADE

RETROUVEZ ICI TOUTES LES LETTRES D'INFORMATION ENVOYÉES DEPUIS LE DÉBUT DE MON MANDAT

À VOTRE ÉCOUTE

Permanence parlementaire
37 rue du Général Lapeau
79000 Niort
05 45 54 07 77
bastien.marchive@assemblee-nationale.fr

SE TENIR INFORMÉ

Bastien Marchive
@B_Marchive
@bastien.marchive
Bastien Marchive
www.bastienmarchive.fr